



# Halifax, Québec et Victoria

## OPTIONS

### Généralités

1. Le Canada devrait participer à la consolidation de la paix et ce devrait être une des premières priorités du gouvernement canadien et des Canadiens. La consolidation de la paix est un long processus. Aussi, le gouvernement du Canada devrait-il élaborer une approche exhaustive et souple de la consolidation de la paix, qui permettrait de déterminer non seulement les parties du monde où intervenir et les types de contribution à apporter, mais aussi les membres de la société civile à consulter.
2. Le gouvernement canadien devrait veiller à ce que les interventions en vue du maintien ou de la consolidation de la paix soient cohérentes et stratégiques et qu'elles contribuent à promouvoir, à protéger et à refléter les valeurs canadiennes, dont les droits de la personne, la primauté du droit et la tolérance multiculturelle.
3. Dans son approche de la consolidation de la paix, le Canada devrait insister sur les mesures préventives et viables. Les efforts de reconstruction à long terme appellent un investissement soutenu et devraient viser à empêcher la résurgence des conflits.
4. Les initiatives de consolidation de la paix devraient avoir la démocratisation pour premier objectif. De là, l'importance de la reconstruction de la société civile, qui permettra de mettre à contribution les éléments démocratiques nationaux dont, entre autres, la protection des droits humains, le développement démocratique et le bon gouvernement, de même que le soutien à la reconstruction des institutions vouées à la justice pénale.
5. Le Canada jouit de certaines forces de par sa nature même. Le rôle qu'il a joué antérieurement et la perception qu'a de lui la communauté internationale sont une force sur laquelle devrait reposer son approche de la consolidation de la paix. L'expérience et les compétences du Canada peuvent renforcer les sphères sociales et économiques, créer un espace politique propice au développement de la société civile et à un essor de la démocratie traduisant l'histoire et les valeurs locales.
6. Le gouvernement canadien devrait conserver son rôle de meneur dans le combat international contre la production et l'utilisation des mines terrestres. De plus, il faudrait un cadre stratégique pour compléter les programmes de développement actuels du Canada dans les domaines de l'assistance aux victimes des mines terrestres, du déminage et des campagnes de sensibilisation du public.

### Renforcement des capacités

1. Il faudrait dresser un inventaire des compétences canadiennes afin d'améliorer la communication et la coordination entre les ONG, le gouvernement, les universitaires, le secteur privé et le grand public. Cet inventaire pourrait être géré et coordonné par le canal de l'Internet. La création d'un tel réseau :
  - faciliterait la consultation durant le processus de consolidation de la paix;
  - augmenterait les possibilités d'apporter une réponse plus complète qui prendrait diverses questions en charge;
  - stimulerait l'échange d'information;
  - donnerait aux volontaires l'accès à l'information dont ils ont absolument besoin lorsqu'ils travaillent sur le terrain;